

Monsieur le Président,
Mesdames Messieurs les membres du Comité Technique,

Nous prenons acte que vous maintenez les Régimes Indemnitaires actuels des agents, que vous les maintiendrez également en cas de mobilité non choisie et en cas de maladie.

La FSU ne peut qu'approuver ces justes mesures.

Mais ce maintien actuel peut n'être qu'un leurre, un effet de langage, il ne tient pas dans le temps, notamment dans le cas de recrutement, de mobilité ou d'un futur changement d'orientation politique départementale.

Le RIFSEEP participe à la casse de notre statut et augure d'un avenir incertain pour les services publics et les agents.

Nous rappelons que le RIFSEEP s'impose à nous par la loi.

Instaurant la carotte et le bâton, c'est un outil RH qui, dans le contexte actuel, vise encore une fois à stigmatiser les agents.

Nous connaissons l'histoire de notre collectivité où la distribution de quelques RI furent injustes, d'autant plus qu'effectuée parfois en toute opacité.

L'idée de coter une fonction ou un poste et d'y associer un RI (IFSE) aurait pu être intéressante si, et seulement si, ce n'était pas regardé par l'œil d'un budget constant et contraint.

Voter CONTRE, ce serait nier notre participation aux différents groupes de travail et vous avez remarqué que la FSU a été très active et force de propositions.

Vous avez répondu favorablement à quelques demandes, notamment, acquis non négligeable, celle de ne pas voir pénaliser les agents en situation de maladie par une baisse du RI cumulé par l'instauration du jour de carence.

Impliqués et responsables, nous le sommes, le CONTRE serait facile et pourrait nous fermer des portes que nous avons encore à ouvrir.

Ce projet doit être modifié, actualisé, ambitionné et amendé.

Si la FSU choisi l'ABSTENTION c'est parce que ce projet est aussi individualisé, il ne répond pas à une mesure globale. Nous ne votons pas aujourd'hui un RI (IFSE) par agent, par catégorie, mais un système d'attribution de points sans en connaître vraiment l'aboutissement financier.

Ou plutôt si, nous le savons...

Nous savons qu'un petit budget a été trouvé pour le bâton.

L'instauration de la deuxième partie attribuant 300€ à chacun, le CIA sur le principe du mérite, ne retient pas notre accord.

La FSU est résolument contre ce système.

L'injustice, l'iniquité pourraient sévir dans cette collectivité, créant ainsi la division alors que les agents ne demandent qu'à plus de justice, de reconnaissance, de travailler ensemble, dans notre service public.

Budget supplémentaire? On nous a rétorqué que nous devrions être contents d'avoir de l'argent en plus.

Que nenni. Ce budget vient de la masse des personnels et de sa compression, laquelle est naturelle par la pyramide des âges, mais aussi volontaire par votre action à encore vouloir compresser les agents en niant la réalité de l'évolution constante de notre département.

La charge de travail supplémentaire que cela va engendrer en comprimant les dépenses de recrutement là où c'est nécessaire ne sera nullement compensée par cette carotte que vous daignez insidieusement nous allouer.

Ce n'est pas une ABSTENTION neutre, de celle qui ne se prononce pas, de celle qui vous donne un blanc-seing pour vos desseins .

La FSU ne vous signera pas un chèque en blanc.

Ce n'est pas non plus l'ABSTENTION de ceux qui ne veulent pas se mouiller, bien au contraire.

Du chef de service à l'agent de base, chacun sera un jour ou l'autre impacté par ce projet.

C'est une ABSTENTION combative que nous portons à votre connaissance et à la connaissance de tous les agents du CD82.

Notre ABSTENTION nous permettra chaque fois que nous le pourrons, de nous mobiliser pour peser favorablement pour les agents et le service public que la FSU défend aujourd'hui, et demain encore, plus que jamais.

Pour la section FSU du CD82, le 25 mars 2018

Les élus en Comité Technique